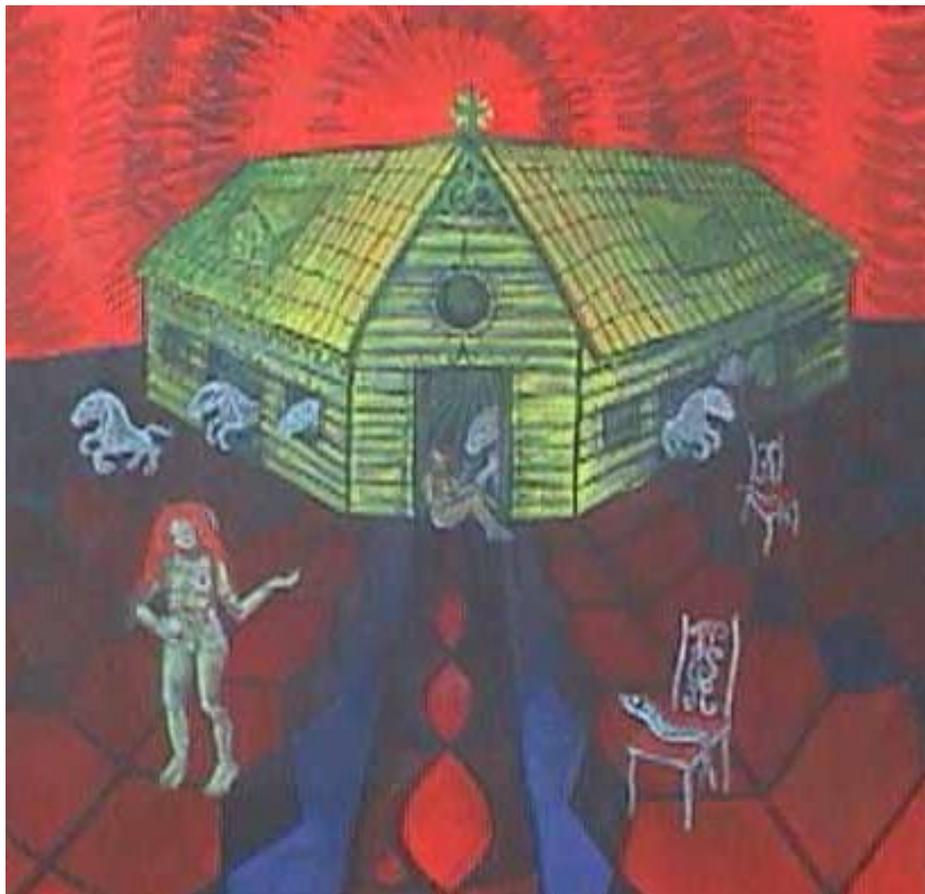


# Réflexion sur l'intégration de la diaspora dans les équipes sportives de représentation nationale

Jean-Pierre CHANCY

Pour être significative, nous postulons que cette réflexion sur l'intégration de la diaspora dans les équipes sportives de représentation nationale doit être animée par deux réalités contextuelles. Dans un premier temps, Haïti est un pays en reconstruction. En effet, les récents désastres naturels, dont le tremblement de terre de 2010 ainsi que les nombreux changements sur la scène politique, sont autant de raisons pour susciter une remise en question de tous les secteurs. Le pays est dans une période de réadaptation propice pour revoir les priorités dans les secteurs à développer, dont le sport. Deuxièmement, le récent amendement constitutionnel qui offre maintenant la possibilité aux Haïtiens expatriés de se prévaloir de la double nationalité, accroît les opportunités d'implication de la diaspora dans des secteurs en développement.



Pascale MONNIN, *Le cirque*, 1997

**N**ous proposons que le sport en général, ainsi que la performance sportive sur la scène internationale, soient une des priorités dans l'effort de reconstruction de la nation haïtienne

Autrement, cette réflexion n'a pas sa raison d'être.

En effet, il est reconnu que le sport est mis en avant pour renforcer l'identité et la fierté nationale dans nombre de pays. « *L'identification sportive est à la fois expression de l'être-ensemble communautaire, du besoin qu'ont les sociétés de toutes tailles de trouver des occasions de manifester leur existence collective et de la donner à voir...* »<sup>1</sup>

À cet égard, l'exemple de Cuba est éloquent.

En 1961, « *l'Institut national des sports et de l'éducation physique et des loisirs fut créé pour promouvoir et organiser les activités sportives dans tout le pays, ainsi qu'un système d'écoles de sports dans chaque province... En conséquence, la participation du peuple aux diverses activités sportives se développa fortement au cours des premières années de la révolution...* »<sup>2</sup>

Le principe de base de cette nation était que le sport devienne un droit

du peuple et non une activité réservée qu'aux privilégiés. Les succès sportifs de Cuba sur la scène internationale depuis des décennies confirment que ce choix a été profitable.

Cette réflexion peut s'appliquer à plusieurs autres pays.

*« Le sport occupe une place de choix dans le processus de construction des identités nationales, ce qu'illustre parfaitement l'exemple du football en Europe et en Amérique du Sud. »<sup>3</sup>*

Les vedettes sportives sont, généralement, des modèles positifs pour la population, à plus forte raison pour la jeunesse d'une nation. Haïti possède une des populations les plus jeunes de l'Amérique dont plus de 40% est âgé de moins de 18 ans<sup>4</sup>.

Le sport, comme peu d'autres secteurs d'activités, transmet des valeurs qui galvanisent la jeunesse ; la discipline, le dépassement de soi, le travail d'équipe, etc. *« Le champion cristallise tous les idéaux de notre société, tant dans les valeurs qu'il est censé défendre que dans l'image, à la fois physique et morale, qu'il renvoie. »<sup>5</sup>*

Un programme de sport de haut niveau dans un pays est un sujet d'inspiration pour le reste de la population, ce qui a un effet positif sur la pratique sportive des citoyens et citoyennes, incidemment sur leur santé.

La tenue d'événements sportifs dans un pays contribue significativement à la paix sociale, en canalisant l'agressivité des partisans. *« Au niveau international, des manifestations sportives comme les Jeux olympiques ou la Coupe du monde de football constituent, de manière visible et régulière, la*

*seule occasion d'union pour les États en temps de paix. Les Jeux olympiques permettent aux représentants des différentes nations de s'affronter sans s'entretuer »<sup>6</sup>.*

**■ Dans une telle perspective, la possibilité d'incorporer des citoyens et citoyennes de la diaspora dans des équipes de sélection nationale, représente des avantages certains, tant pour les sélections concernées que pour les athlètes sélectionnés**

### **Accès à un répertoire plus important de sportifs de haut niveau**

Il y a plusieurs athlètes d'origine haïtienne, à travers le monde, qui pratiquent le sport à un niveau international et qui pourraient se prévaloir de la citoyenneté d'Haïti, ce qui, lors des compétitions, les admettrait à représenter le pays. Dans cette optique, il faudrait faire un travail systématique et exhaustif afin de répertorier les sportifs des deux sexes ayant le profil adéquat.

### **Accélérer la participation des performances respectables sur la scène internationale**

La participation de citoyens et citoyennes ayant déjà une expérience et un bagage sportif international acquis à l'étranger dans les sélections nationales, ne peut que contribuer à améliorer la performance de ces sélections.

### **Attrait pour les athlètes de nationalité haïtienne qui résident à l'étranger.**

On peut facilement déduire qu'il y a, partout dans le monde, des sportifs d'origine haïtienne ou autres qui auraient avantage à choisir de représenter leur pays d'origine en

compétition internationale plutôt que leur pays d'accueil.

En effet, dans la discipline sportive, les processus de sélection, etc., représenter le pays d'origine peut être une porte d'accès aux plus hauts niveaux de compétitions ; championnat du monde ou de régions, jeux universitaires et même jeux olympiques.

Afin de créer les conditions pour favoriser à la fois l'atteinte de performances et la participation de membres de la diaspora, il faudrait lancer un processus de définition du modèle haïtien du sport de haute performance.

Cet exercice doit, selon nous, respecter un certain nombre de paramètres :

*S'appuyer sur l'histoire du sport en Haïti.* - En effet notre pays possède un riche historique sportif avec des réalisations notables. Il serait irresponsable de ne pas s'inspirer de ce passé dans l'élaboration d'un modèle de développement modernisé.

*Définir des priorités.* - Les réalités du pays ont un impact sur les disciplines sportives

À prioriser : climat, géographie, culture, infrastructures, etc. En effet le projet de sport de haut niveau doit se faire dans certaines disciplines qui collent bien à la réalité haïtienne. Par exemple, il serait plus difficile et coûteux d'atteindre des performances en sports aquatiques ; natation, plongeon, etc., mais un tel projet ne peut se faire sans inclure le football, le basket-ball ou l'athlétisme, disciplines bien ancrées dans la réalité.

*Révisions des infrastructures sportives.* - Pour le développement du talent local et intéresser des athlètes provenant de l'étranger, la qua-



Marie-Hélène CAUVIN, *Erzulie et consorts*

lité des équipements sportifs est un des critères incontournables qui définissent la qualité d'un programme national de sport.

**Comme pour d'autres domaines, le développement du sport aurait avantage à se faire avec la participation des membres de la diaspora.**

En effet, nombre d'Haïtiens d'origine œuvrent dans le monde du sport partout sur la planète ; administrateurs sportifs, entraîneurs, équipe médicale, entre autres. Leur

contribution ne peut être que bénéfique dans l'élaboration et dans la réalisation de projets sportifs.

En plus de l'expertise technique de ces ressources, il faut aussi songer à la contribution financière de citoyens ou citoyennes ayant bien réussi leur carrière sportive professionnelle. *Samuel Dalembert / Basketball, Jean Pascal / Boxe, Bruny Surin / Athlétisme, Wagneau Éloi / Football, Pierre Garçon / Football américain, Joachim Alcine / Boxe*, sont quelques exemples de personnalités qui seraient probablement intéressés à répondre

favorablement à une demande d'associer leurs noms à des projets sportifs. Il faut comprendre que le domaine du sport génère beaucoup de passion et favorise les largesses de ceux qui y croient et qui ont les moyens d'y contribuer.

Notre conviction personnelle est que la situation actuelle de notre pays, est favorable à l'émergence d'un projet sportif de qualité, non seulement pour la mise en place d'un système national de développement du talent sportif en vue d'atteindre des performances de niveau international, mais aussi pour en faire un aspect prioritaire du mode vie des citoyens et citoyennes.

À cet égard, notre pensée va surtout à notre jeunesse pour qui le sport peut représenter tellement. La canalisation des énergies, le dépassement de soi, la camaraderie, le sentiment d'appartenance, les loisirs, la santé, la persévérance scolaire, car le sport se pratique souvent dans les écoles ; l'ouverture sur le monde pour ceux qui atteindront ces niveaux, sont autant de retombées positives à anticiper.

#### Notes :

<sup>1</sup> Lucile SÉVIN, *Le sport, miroir de la société ?*, 2011, p.59

<sup>2</sup> Samir AMIN, Rémy HERRERA, *Cuba révolutionnaire: Tome 1 - Histoire et Culture*,

<sup>3</sup> Cahiers français n° 320, 2005, p.244

<sup>4</sup> IHSI, *Population totale, population de 18 ans et plus ménages et densités estimés en 2012*, Janvier 2012, p.11

<sup>5</sup> Lucile SÉVIN, *Le sport, miroir de la société*, 2011, p.78

<sup>6</sup> Norbert ELIAS, Éric DUNNING, *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, Fayard, Paris, 1995, p.307